

Projet de réforme de l'octroi de mer

Position commune des acteurs économiques des Départements d'Outre-mer

Le Conseil interministériel aux Outre-mer du 18 juillet dernier a prévu une « réforme de l'octroi de mer dans un objectif de baisse des prix des produits de grande consommation (dont les) modalités seront inscrites au plus tard dans le projet de loi de finances 2025 ».

Les acteurs économiques des départements d'Outre-mer souhaitent naturellement être associés à cette réforme, qui les concerne au premier chef, avec les collectivités locales et les consommateurs.

Les précédents exercices de la même nature ont rarement débouché sur des progrès pour le développement économique des DOM. La réforme des aides économiques menée en 2018 s'est traduite, au final, par une baisse des soutiens de l'État, et par la suppression de la TVA NPR, qui était un outil utile et pertinent pour nos entreprises.

De même, nous voyons avec inquiétude les rapports se multiplier ces dernières semaines, tous à charge, émanant des corps de contrôle de l'État : rapport de l'inspection générale des finances sur la défiscalisation, rapport de la Cour des comptes sur les aides agricoles Outre-mer, rapport en cours de préparation de la même Cour des comptes sur l'octroi de mer.

Ces rapports ne créent pas un climat propice aux échanges sereins, mais plus encore ils donnent l'impression d'une réforme de l'octroi de mer qui serait déjà prête et pensée en chambre, loin de nos départements.

Nous demandons donc à ce que les concertations à venir avec l'État se fassent bien avec l'ensemble des scénarii sur la table, et pas avec la volonté de nous faire accepter une réforme qui aurait déjà été pensée et arbitrée en interne.

Au fond, nous faisons nôtre la citation du Président de la République que le Conseil interministériel a mis en exergue de son relevé de conclusions : « *Toute politique qui est conçue, pensée, vécue comme mettant nos concitoyens ultramarins en situation de minorité ou d'irresponsabilité est vouée à l'échec (...). La responsabilité partagée doit être la clé de notre succès.* »

Nous considérons que quatre principes doivent impérativement être respectés, de manière cumulative :

- 1) La protection des entreprises de production locale, actuelles et à venir, ne doit pas être dégradée par la réforme ;
- 2) Les finances des collectivités locales, parce qu'elles ont un lien direct avec la commande publique et avec les délais de paiement, ne doivent pas être dégradées par la réforme ;
- 3) Le pouvoir d'achat des consommateurs des DOM ne doit pas être dégradé par le projet de réforme – et devrait même être amélioré en cas de réforme. Toute la réforme doit être examinée, et notamment ses éventuelles implications fiscales nouvelles pour le consommateur des DOM – notamment s'il s'agit de mettre en place une TVA régionale, ou une taxe équivalente, pour financer la réforme.
- 4) Toutes les alternatives à la réforme doivent être envisagées pour remplir l'objectif poursuivi par le gouvernement – l'amélioration du pouvoir d'achat –, afin de s'assurer que la réforme est bien la mesure la plus efficace – nous pensons tout particulièrement au rôle de la TVA dans le renchérissement des prix en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion.

Dit autrement, nous considérons que toute réforme doit être un progrès – et que si la démonstration du progrès apporté par la réforme ne peut pas être effectuée, la réforme n'est pas souhaitable.

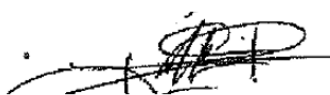
C'est dans cet esprit, constructif mais vigilant, que nous participerons aux concertations organisées par le gouvernement.

Pour la Guadeloupe : Premiers signataires

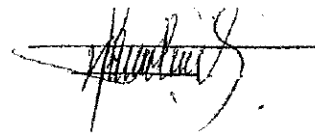
Patrick Vial-Collet
Président de la Chambre de
commerce des îles de
Guadeloupe



Patrick Sellin
Président de la Chambre
d'agriculture



Bruno Blandin
Président de l'UDE - MEDEF



Franck Desalme
Président des MPI de
Guadeloupe



Jean-Christophe Belivier
Président de la CPME



José Gaddarkhan
Président de la FRBTP



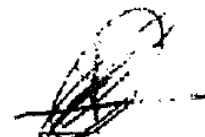
Freddy Sinnan
Président de la CAPEB



Alan Nagam
Président de la FTPE



Franck Desalme
Président de l'IGUAVIE



Francis Lignères
Président de LPG



Victor Nannette
Président de l'IGUAFLHOR



Motion soutenue par :

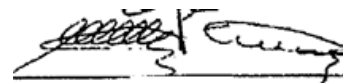
Victorin Lurel
Ancien Ministre,
Sénateur de Guadeloupe



Guy Losbar
Président du Conseil
départemental de la Guadeloupe



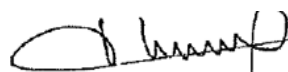
Élie Califer
Député de Guadeloupe



Dominique Théophile
Sénateur de Guadeloupe



Jocelyn Sapotille
Maire de Lamentin et président
de l'Association des maires de
Guadeloupe



Pour la Martinique : Premiers signataires

José Maurice
Président de la Chambre
d'agriculture de Martinique




Henri Salomon
Président de la Chambre des
métiers de Martinique



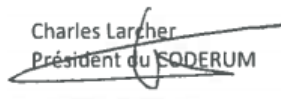
Josiane Capron
Présidente des MPI Martinique



Philippe Negouai
Président de la FTPE



Charles Larcher
Président du CODERUM



Charles Larcher
Président du CODERUM

Alexis Gouyé
Président de BANAMART



Alexis GOUYE
Président de BANAMART

Motion soutenue par :

Catherine Conconne
Sénatrice de la Martinique



Johnny Hajjar
Député de la Martinique



Marcellin Nadeau
Député de la Martinique



Marcellin NADEAU

Jean-Philippe Nilor
Député de la Martinique



Jiovanny William
Député de la Martinique



Pour La Réunion : Premiers signataires

Pierrick Robert

Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie



Frédéric Vienne

Président de la Chambre
d'Agriculture



Bernard Picardo

Président de la Chambre
de Métiers et de
l'Artisanat



Michel Dijoux

Président de l'ADIR



Didier Fauchard

Président MEDEF Réunion



MEDEF REUNION
30 rue Adolphe
121 Cour de la Mare
Bâtiment N°Local N°3
97430 SAINTE MARIE
TEL : 0262 20 01 30 - Fax : 0262 41 68 56

**Philippe-Alexandre
Rebboah**

Président du SICR



Gérard Lebon

Président de la CPME
Réunion



C.P.M.E. La Réunion
54, Chemin Caché - Pierrefonds
97410 SAINT-PIERRE
TEL: 0262 96 43 46

Anthony Lebon

Président de la FRBTP



Thibaud Langlois

Président de l'ARIBEV



Daniel Moreau

Président de l'ARIFEL



Gérard Zitte

Président de l'ARIPA



Philippe Labro

Président du SSR



Nicolas Mareschal

Président de Digital Réunion



Cyrille Rickmounie

Président de la CAPEB



Gérard Zitte

Président du CRPMEM
Réunion



Patrick Serveaux

Président de l'UMIH



Motion soutenue par :

Huguette Bello

Président du Conseil régional

Huguette BELLO
Présidente


Serge Hoareau

Président de l'Association des
maires du département de La
Réunion




Audrey Bélim

Sénatrice de La Réunion



Evelyne Corbière-Naminzo

Sénatrice de La Réunion



Stéphane Fouassin

Sénateur de La Réunion



Nathalie Bassire

Députée de La Réunion



Emeline K/Bidi

Députée de La Réunion



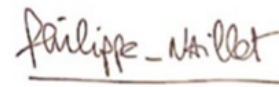
Karine Lebon

Députée de La Réunion



Philippe Naillet

Député de La Réunion



Frédéric Maillot

Député de La Réunion



Jean-Hugues Ratenon

Député de La Réunion

Jean-Hugues Ratenon,
Député de La Réunion


Perceval Gaillard

Député de La Réunion



Pour la Guyane : Premiers signataires

Carine Sinaï-Boussou
Présidente de la CCI Guyane



Thara Govindin
Présidente du MEDEF Guyane



Laurent Mirabel
Président des MPI Guyane



Thomas Caparros
Président d'INTERPROBOIS



Patrick Labranche
Président d'INTERVIG



Philippe Kesteloot
Président d'IFIVEG

